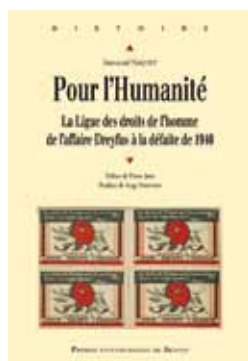


Pour l'Humanité, la Ligue des droits de l'Homme de l'affaire Dreyfus à la défaite de 1940

Emmanuel Naquet

Presses universitaires de Rennes
août 2014
684 pages, 29 €

Voici la première vraie histoire de la Ligue des droits de l'Homme (LDH), de 1898 à 1940. «*Au commencement était l'affaire Dreyfus*» : l'idée, née lors du procès Zola en février 1898, aboutit en juin ; quelques intellectuels et universitaires se rassemblent sous l'autorité d'un sénateur modéré, Ludovic Trarieux, pour fonder en juin la Ligue française de défense des droits de l'Homme et du citoyen. C'est une nouveauté : face aux défaillances des institutions, pourtant républicaines, comme des élus, il y a nécessité d'une organisation prenant en charge la défense des droits, tous les droits et de tous, avec une vision généraliste et universaliste de ces droits. Soit une création originale, à la fois conscience morale et association suprapolitique, d'emblée plurielle : y cohabitent laïques et catholiques, socialistes et radicaux. Ses trois premiers présidents sont des parlementaires, le modéré Ludovic Trarieux (1898-1903), le socialiste Francis de Pressensé (1904-1914), le radical Ferdinand Buisson (1914-1926). Mais la LDH montre son indépendance. Elle approuve le Bloc des gauches élu en 1902, mais exprime son trouble lorsque le ministre de la Guerre fait établir des fiches secrètes sur les officiers catholiques. En 1908, elle dénonce les sanctions prises par le ministre de la Guerre contre des officiers de Laon ayant assisté en uniforme à la messe. Face à Clemenceau devenu président du Conseil, elle défend les grévistes poursuivis. Cette indépendance se paie parfois de nombreuses démissions. Lors de la Grande Guerre, la LDH soutient la «*guerre*



du droit» et ne remettra jamais en cause la «*responsabilité primordiale*» de l'Allemagne. Elle dénonce néanmoins la censure et la démission du Parlement, et refuse conquêtes et annexions. C'est pourtant alors qu'émerge une minorité de contestation, à tonalité pacifiste. Wilsonienne par principe, la LDH est déçue par le traité de Versailles et ses suites. Elle engage une longue campagne pour la révision des Conseils de guerre, qui fusillèrent «*pour l'exemple*», et obtient partiellement satisfaction.

La LDH au sommet de son influence dans les années 1930

Après la guerre, la LDH souffre peu de l'interdit lancé contre elle par le PCF, mais connaît les aléas des tensions entre radicaux et socialistes. Victor Basch, universitaire élu président en 1926, représentant de la génération dreyfusarde fondatrice, entreprend la modernisation de l'association. Avec cent quatre-vingt mille adhérents en 1932, la LDH est alors au sommet de son influence. L'important service du contentieux et des requêtes individuelles en fait une instance de recours au rôle considérable dans l'aide aux réfugiés politiques, surtout allemands après 1933.

Mais la LDH se veut aussi instance de propositions. Opposée d'emblée (1904) à la peine de mort, elle demande une indépendance accrue de la magistrature. Elle souhaite la suppression des conseils de guerre en temps de paix, le droit de vote pour les femmes, d'abord aux élections municipales. Mais le féminisme ne perce guère à la LDH. De même, elle reste prudente en matière coloniale, sa majorité prônant (1931) une «*colonisation démocratique*». Le contexte des années Trente l'amène à penser une rénovation de la République : incompatibilités parlementaires, mesures contre l'affairisme et le pantouflage des élus. L'individualisme libéral des origines

se double d'exigences face aux «*bastilles économiques*». L'ensemble aboutit au «*Complément à la Déclaration des droits de l'Homme*», adopté au congrès de 1936.

Le dilemme pacifisme/antifasciste

A cette date la LDH s'est plus profondément engagée en politique, sous l'impulsion de V. Basch, dans une atmosphère où se durcissent les oppositions internes : en 1934, V. Basch, socialiste, doit mettre sa démission dans la balance pour faire annuler l'exclusion du maire radical de Lyon, Herriot. Devant la montée des périls extérieurs et intérieurs, V. Basch veut l'unité à gauche (en 1935, le PCF lève l'interdit) et la fermeté face à Hitler. D'où son engagement précoce contre le 6 février 1934, vu comme un complot fasciste, en faveur du Rassemblement populaire, où il joue un rôle moteur ; d'où la discrétion face aux procès de Moscou, en 1936 : la LDH ne prend pas position, laissant son conseiller juridique se satisfaire des aveux des accusés ; d'où le souhait de livrer des armes à l'Espagne républicaine. Contre tout cela se dresse une importante minorité qui prône le «*pacifisme intégral*», préférant l'entente avec Hitler à toute politique de défense nationale. Cette minorité quitte la LDH en 1937. Le dilemme pacifisme/antifascisme est devenu explosif.

Les dernières années de l'avant-guerre voient une LDH affaiblie, appauvrie et surtout désemparée, avant d'être pillée et interdite par l'occupant. Mouvement de classes moyennes du privé comme du public, elle incarne les espoirs et incertitudes de la culture républicaine du premier XX^e siècle.

Alain Monchablon,
membre du comité
de rédaction d'*H&L*